



L • S • T
LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



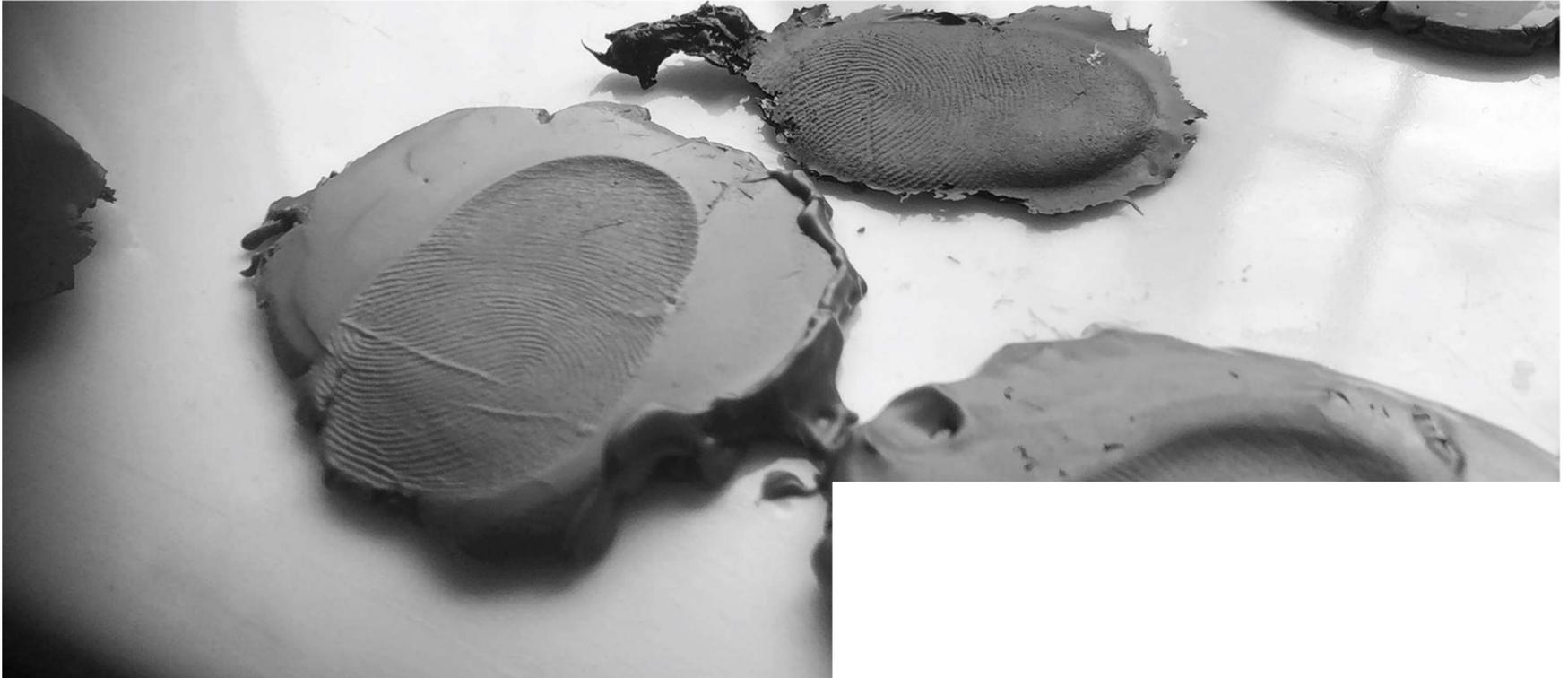
P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 410 Mars 2024



Sommaire

- P.2** *NAMUR – ON A DES CHOSES A DIRE ET ON DOIT LES DIRE*
- P.3** *NAMUR – DE DEMENAGEMENT EN DEMENAGEMENT*
- P.4** *NAMUR - L'ACCUEIL DANS LES SERVICES
VOIR, JUGER, AGIR*
- P.5** *NAMUR – CASTES ET CLASSES SOCIALES*
- P.6** *FEDERATION – NOS DROITS L'ADRESSE DE REFERENCE POUR LES SANS-ABRI*
- P.7** *NAMUR - HORS CADRE
Bazar en suspens*
- P.8** *FEDERATION - ÇA SE PASSE.
PETITES NOUVELLES*

Editorial

RELIRE NOTRE HISTOIRE

L'actualité nous fait découvrir une multitude de tensions et de rapports d'exploitation qui impactent nos sociétés et l'existence de nombreuses populations. Ici en Europe, les manifestations des agriculteurs et ailleurs dans le monde plusieurs conflits armés nous rappellent la puissance de l'arme alimentaire. La même que celle qui agit sur les populations les plus pauvres de manière permanente et dont nous dénonçons régulièrement les effets destructeurs. A travers une lecture de ces réalités et les rapports de forces qui s'expriment, l'organisation de l'exploitation dans nos sociétés apparaît de plus en plus clairement. Celle-ci est prioritairement au service des classes dominantes et de certaines "castes" privilégiées. Ces réalités sont bien perçues, y compris dans les milieux populaires, comme nous le rappelons depuis nos débuts, à travers cette expression transmise par nos parents et grands-parents - "C'est todi li pitit qu'on spotche"¹...- A la fois c'est simple à comprendre, mais c'est aussi complexe à démonter, à éclairer. Si on veut agir efficacement pour changer les réalités d'oppression et de domination que nous subissons, il faut comprendre pourquoi le monde fonctionne ainsi. Pour ces raisons, nous utilisons collectivement l'outil d'analyse des faits sociaux du : "Voir-Juger-Agir", initié par la JOC dans les années 1920.² Naturellement, cette pratique nous replonge régulièrement dans le passé. Relire nos histoires personnelles et collectives de quelques dizaines d'années pour les relier à la grande Histoire des luttes sociales et humanistes. Cette démarche constitue pour nous un élément essentiel. Comprendre le passé, notre passé, pour mieux agir sur le présent et l'avenir.

Luc Lefebvre

¹ Expression populaire wallonne "c'est toujours le petit qu'on écrase".

² JOC : La Jeunesse Ouvrière Chrétienne, créée dans les années 1920. Elle forme de nombreux jeunes, filles et garçons, militant-e-s des mouvements ouvriers-Syndicats -Mutuelles-Coopératives-délégué-e-s d'usines et de quartiers, etc.

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.



Namur

ON A DES CHOSES À DIRE ET ON DOIT LES DIRE !

JE NE ME SUIS JAMAIS LEVÉ POUR ALLER TRAVAILLER, JE ME SUIS TOUJOURS
LEVÉE POUR ÊTRE MILITANTE A LST. C'EST TOUTE LA DIFFÉRENCE !

J'AI RENCONTRE LST

Je connaissais deux des fondateurs dans les années 70. On se voyait de temps en temps.

Il y a plus de quarante ans, le groupe qui se rassemblait a acheté une maison, à la rue Pépin. Un jour, j'allais pointer, Luc m'a proposé de participer aux réunions du journal, de dactylographier les articles (ce que j'avais appris à l'école) et de voir ce qu'on pouvait faire ensemble, je me suis mise au service du journal. J'ai commencé à faire la permanence. Ensuite les réunions « caves », des réunions entre militants. C'est les choix qu'on pose, **ce sont les personnes qui prennent la parole, qui sont reconnues en tant qu'être humain, on n'est plus invisible alors.**

Après quelques années, j'ai été parrainée par deux membres, pour faire partie de l'assemblée générale. J'y suis encore aujourd'hui.

DES LE DEPART

Ce qui m'a le plus frappée dès le départ, c'est de me rendre compte que soi-même, on vivait la pauvreté. Dans ma famille, on n'en parlait pas. Ça ne se disait pas. Enfant, je n'ai jamais ressenti qu'on était pauvres, il y avait à manger tous les jours. Même s'il y avait des jours plus difficiles. C'est en parlant avec d'autres, à LST, que je me suis rendue compte de ce je vivais.

J'AI APPRIS

En faisant le tour de ma vie jusqu'à maintenant, j'ai envie de dire ceci : J'ai vécu des choses difficiles mais **ma rencontre avec LST a été salutaire pour moi.** Elle m'a appris à mettre des mots sur ce que j'ai vécu et m'a permis d'avoir de l'espoir. Pour moi et ma famille, et pour d'autres avec qui on est en chemin, en luttes, en solidarités. Ma rencontre avec LST m'a aussi permis de comprendre qu'il y a d'autres formes de travail que le travail rémunéré. Il y a aussi tout le travail qu'on fait parce qu'on aide sa famille, on aide des personnes dans des situations très difficiles, faire des démarches avec quelqu'un.



Mon travail n'est pas nécessairement relié à un revenu, à un emploi, à un job, mais cette forme de travail doit être reconnue.

LST m'a appris des tas de choses et j'ai pu retourner à l'école, avec ce nouveau savoir. Ça a été important pour moi : la solidarité des personnes du mouvement dans cette démarche de retourner à l'école à 38 ans. Et puis l'accès à un emploi rémunéré à LST. **Je suis pensionnée maintenant, mais je continue à mettre mon grain de sel.** Je ne me suis jamais levée pour aller travailler, je me suis toujours levée pour être militante à LST. C'est toute la différence !

SOLIDARITE

Dans notre histoire familiale, on a toujours été solidaires. Au fil des années, je me rends compte que cette solidarité s'effiloche. Elle se transforme en du donnant-donnant. Il nous faut nous battre pour maintenir la solidarité. A LST, on reste au ras des pâquerettes, parce que c'est là que ça se passe, c'est là qu'on rencontre le plus écrasé. C'est là que sont les militants de base. On reste au ras des pâquerettes, et on grandit ensemble. LST m'a fait grandir dans ma tête. **J'ai appris des choses, à analyser ce que j'ai vécu, ce que je vis, j'ai appris à prendre la parole pour témoigner.** J'ai appris les lois à partir de ce qu'on vit au quotidien. Ce n'est pas l'école qui m'a appris tout ça. Chacun, en étant à notre place et en grandissant, on a des choses à dire.

Et on doit les dire !

LUTTES

Ce que je voudrais aujourd'hui, c'est qu'il y ait plus assez d'humanité. L'humain a de moins en moins de place, les gens au pouvoir ne semblent plus nous voir. On est transparents. Et ça je ne peux pas l'accepter.

S'il y a des riches, il y a des pauvres. C'est ce mécanisme là qu'il nous faut arrêter. C'est aussi là que le gouvernement doit intervenir : pour que les riches soient moins riches et les pauvres moins pauvres.

Notre participation à la création du rapport général sur la pauvreté en 1994 a permis que les plus pauvres puissent dialoguer avec les personnes qui ont « *le savoir* ».

Et encore aujourd'hui, on participe à des rencontres d'échanges pour les rapports bisannuels, remis aux politiques des différents lieux de pouvoir. Depuis 1996, le mouvement se mobilise aussi autour de la journée mondiale du refus de la misère. **Il y a tant à dire, et tant à faire ! Et on ne s'arrêtera pas.**

L'AVENIR ?

Tant qu'il y aura une personne qui vivra sur le bord de la route, il faut que le mouvement continue, il faut qu'on tape sur le clou. Il faut qu'on manifeste, il faut qu'on puisse dire qu'il y a des lieux d'expression, mais qu'on est aussi entourés de lieux de mensonges et d'exploitation.

Tant qu'il y aura des gens qui seront avides de pouvoir, le monde ira de plus en plus mal. A la guerre, c'est toujours les plus pauvres qui paient. Et dans nos pays « *dit riches* », on fait croire que tout le monde est logé à la même enseigne alors qu'il y a des différences. On ne nait pas tous égaux en droits.

Dénoncer, témoigner, nous rassembler, c'est notre force, nous ne voulons plus être transparents. Nous continuerons à prendre la parole. Nous devons nous imposer pour dire que nous sommes des êtres humains à part entière.

Andrée

FRANCINE NOUS RACONTE SON PARCOURS DE LOGEMENT

ENFANCE BALLOTEE

Je suis née à Bruxelles après la guerre, j'ai une sœur jumelle. Je n'ai pas connu mon père ni ma mère. J'ai été mise dans une institution « les petites abeilles » J'en garde quelques souvenirs, j'ai retrouvé des photos de ma sœur et moi dans les jardins de l'institution. Puis, enfants, nous avons été en famille d'accueil à Fontaine-L'évêque. Un couple sans enfant est venu nous chercher. Nous étions dans une grande maison, pas loin de l'école. Mais vers 12 ans, la famille ne souhaitait plus nous garder toutes les deux. Ma sœur est restée. Ils lui ont donné leur nom, elle a été adoptée. Et moi, j'ai dû repartir en institution. Je n'ai pas compris, c'était comme ça, j'ai accepté.

RETOUR EN INSTITUT

J'ai vécu un temps à Waterloo, nous étions une cinquantaine dans un dortoir. Puis, près de Louvain, aussi avec des religieuses, on était une trentaine de filles dans des « chambrettes », comme on disait. Puis à Bruxelles. Je faisais des petits boulots dans les homes de personnes âgées. Je dormais dans un divan, dans un petit corridor. A Berchem Sainte Agathe, encore avec les personnes âgées. Là, je pouvais dormir dans le salon. Ce n'était pas une vie facile, la patronne était très dure, je devais obéir.

MES PREMIERS HABITATS

Adulte, j'ai beaucoup déménagé, je ne me souviens plus de tous les endroits. J'ai vécu près de Courcelles, je travaillais à la chaîne dans une usine de vins. On était 4 jeunes filles, d'à peine 20 ans. Moi, j'avais une chambre chez un curé. Boulot, trajets à pied, vie dans une chambre. Toujours la même chose. L'usine a fermé. Et j'ai trouvé un autre travail. A Trazegnies, on faisait des cartons pour l'armée. Mais l'usine a aussi fermé. J'ai à nouveau cherché un boulot. C'est là que j'ai rencontré Christian, papa de trois enfants. A Forchies, j'y suis restée 6 ans. Nous avons vécu dans un wagon aménagé, une grande caravane de la guerre 14-18. C'était

vraiment bien aménagé. J'étais au chômage, on pointait tous les jours à cette époque, j'allais avec la gamine, une heure de marche à travers champs.

REFUGE

Je me suis séparée. C'est ma sœur qui m'a hébergée chez elle et son mari. J'y suis restée une bonne année. Un jour, dans une librairie, j'ai trouvé une petite annonce et je suis venue sur Namur. Là aussi, j'ai habité à pas mal d'endroits. Puis mon histoire avec Namur continue dans la maison d'accueil « le 27 », où j'ai pu rester un an. Nous étions une dizaine. Des femmes avec ou sans enfant. On avait une chambre, on mangeait dans une même cuisine. Je ne me souviens pas avoir des revenus à cette époque. Une dame hébergée ne savait plus faire les ménages, j'ai repris sa place. Dans mon souvenir, c'était mes seules ressources. Après un an, on ne pouvait plus rester dans la maison d'accueil. Mais c'était difficile de trouver à se loger.

D'AUTRES ADRESSES

Une connaissance m'a donné une adresse. Avec mes deux trois sacs comme bagage, je suis allée vivre à Jambes. C'était une maison, je louais une chambre, on était 6 ou 7 personnes seules. J'ai dû partir. Je suis retournée dans la maison d'accueil, le 27. Puis je me suis mariée, j'ai habité à la rue Notre Dame chez un propriétaire italien, quelques années. L'endroit était bien. Je continuais des ménages pour payer le loyer. Jusqu'à ce que le propriétaire vende aussi la maison.



A l'arrière-plan, la maison où j'ai grandi

On est alors allés vivre à La Plante, dans une chambre. Pas de salle de bain, pas de chauffage. L'hiver, il faisait froid. Nous avons dû chercher un autre logement, la propriétaire vendait. C'est à cette période que j'ai rencontré LST, je venais de temps en temps aux réunions des caves.

Je me suis séparée et retrouvée près de l'ancienne poste. Je garde un mauvais souvenir non pas du logement (j'avais deux pièces) mais du mépris de la propriétaire. Rien n'était jamais bien pour elle. Elle me dénigrait à ses connaissances « voilà la locataire qui ne lave pas ». Je me rebellais. J'y suis quand même restée quelques années ! J'avais tout rénové avant de partir, mais la propriétaire ne m'a rendu qu'une petite partie de la caution. Et je n'ai rien osé dire, on était dans la banque.

J'étais retournée à la rue Notre Dame, chez G. qui loue à des personnes avec des petits revenus. C'était insalubre. J'ai dû partir à l'effondrement de la maison voisine

ET DEPUIS, UN « SOCIAL »

Une connaissance m'a donné l'adresse de son logement. Je me suis retrouvée à la Régie Foncière. Voilà presque 17 ans ! Je ne suis jamais restée autant de temps dans un logement. C'est un logement public, on ne m'oblige pas à partir, j'ai un toit sur la tête. Et j'y suis depuis 17 ans !

VERS OU VA-T-ON ?

Ce que je retiens de mon histoire de logement, ce sont les déménagements. J'en ai plus qu'assez d'aller d'un endroit à un autre. 1 an, 2 ans et il fallait partir. J'aurais aimé avoir un chez moi où je pouvais vraiment m'installer. Un appartement stable, décent. Juste ça. J'ai difficile à imaginer qu'un changement est possible vers un mieux. Je plains les jeunes. C'est déjà difficile maintenant. Qu'est-ce que le gouvernement va encore inventer ? Y aura-t-il encore des logements publics ? Qui aidera les jeunes ? Vont-ils encore pouvoir se soutenir ?

Francine Pierlet



Namur

Condroz Famenne
Ardennes

L'ACCUEIL DANS LES SERVICES

VOIR JUGER AGIR

ÉCHO DE LA « RÉUNION DES CAVES » À ROCHEFORT

À l'atelier reflet, le lundi après-midi, nous réfléchissons sur un thème vécu par le Mouvement LST puis nous le mettons à nos fenêtres, à la vue des passants.

Dernièrement, nous avons discuté de l'accueil dans les services : à l'hôpital, la commune, l'aide à la jeunesse, l'aide au logement etc.

Qu'est-ce qui est important pour nous dans l'accueil ? L'accueil dépend de la personne qu'on rencontre, son humeur, sa façon de nous parler. Certains éléments, comme le lieu, la pression venue d'en haut ne dépendent ni de l'accueillant, ni de nous.

Nous savons que le respect doit être mutuel, que notre détresse et nos peurs influencent l'accueil. Nous nous disons « pourvu que j'aie quelqu'un de bien ». Il arrive que nous nous sentions jugés, regardés dans la salle d'attente ou par l'accueillant. Alors, soit nous nous écrasons, soit nous répondons agressivement.

Faut-il avoir un pouvoir d'achat pour être respecté ? Le client (qui paye) est plus respecté qu'un demandeur (demande une aide). Souvent nous sommes demandeurs dans les services parce que nous avons peu de moyens. Surtout nous voulons que nos droits soient respectés.

Quel temps nous accorde-t-on ? Nous insistons sur le temps donné dans cette phase d'accueil mais aussi, pour nous recevoir et nous écouter. Ce temps est souvent trop court.

Finalement, nous nous sentons accueillis quand on nous dit bonjour, on nous regarde, on prend le temps avec nous, on nous explique les choses et on répond à nos questions.

Nous voudrions qu'on nous considère comme des humains, qu'on nous traite d'égal à égal, être reconnu et respectés.

À LST, nous nous sentons égaux, nous prenons le temps d'échanger, de s'écouter, chacun a sa place dans le groupe.

Les participants à l'atelier Reflets



On a tous envie que les choses avancent, que les choses bougent, on a tous déjà entendu « ça fait 40 ans qu'on dit ça ». Mais nous on veut que ça change dans nos vies et pour nos enfants.

Pour pouvoir avancer, il nous semble primordial d'observer nos vies, de partir de nos témoignages.

En cave, à Rochefort, on a parlé de l'importance d'identifier nos réalités de vie. C'est la première chose à faire, car si on n'identifie pas une inégalité, une injustice alors comment peut-on agir dessus ?

C'est dans ce cadre que nous utilisons la démarche du Voir-juger-agir

1) **Voir** c'est identifier, c'est observer ce que l'on vit. *Par exemple : les logements qui restent pour nous sont les logements insalubres et des logements dont le loyer prend plus de la moitié de nos salaires.*

2) **Juger** c'est analyser, s'informer sur les lois, chercher à comprendre, réfléchir à la situation à titre d'exemple : *pourquoi se sont nos logements qui sont insalubres ? Parce que c'est en fonction de nos revenus et des propriétaires qui nous acceptent. C'est également un travail que nous avons réalisé entre autres à travers « la tuile »¹. Il y a aussi toute les spéculations immobilières qui déterminent les prix des loyers.*

3) **Agir** c'est dénoncer, interpellier. Dans ce cas-là, il s'agirait d'interpeller le CPAS, le Parlement ou diverses instances en matière de logements².

En cave, on a donc pris le temps de s'arrêter sur la première étape, l'importance de « voir ». L'idée étant de ne pas mettre la charrue avant les bœufs.

En effet, Il faut observer les choses avant de vouloir trouver une solution. Identifier permet donc de ne pas avoir la tête dans le guidon.

Dans nos échanges aux caves, dans les ateliers familles, lors des permanences ou encore des visites en familles, on cherche à mieux comprendre le système dans lequel on vit et on échange sur nos vécus. Sans cette étape, on ne peut pas passer à la deuxième étape qu'est le « juger ».

Le journal lui, permet de partager à un large public ce qu'on a identifié et analysé.

Le voir-juger-agir c'est un **processus que l'on construit ensemble**. Ce sont les premiers pas d'une libération. Il faut maîtriser l'observation et la compréhension des faits.

Se rassembler entre des personnes, des familles les plus pauvres pour échanger, analyser, discuter c'est une des missions importantes du Mouvement LST.

En bref, vouloir être dans l'action c'est bien, mais on ne peut pas le faire sans partir de notre vécu ni en faisant abstraction des réalités globales qui constituent notre existence.

Perry, Luc, Cécile

¹ Le livre « la Tuile » est un outil d'analyses et de réflexions sur le logement des plus pauvres.

² Pour plus d'infos sur nos interpellation [lisez sur l'habitat durable pour tous http://www.mouvement-lst.org/2013-05-30-parlement-wallon-dialogue-ass21-lst-atd-habitat-durable.html](http://www.mouvement-lst.org/2013-05-30-parlement-wallon-dialogue-ass21-lst-atd-habitat-durable.html) ou sur [la nouvelle pratique immobilière sociale : http://www.mouvement-lst.org/2006-10-17.html](http://www.mouvement-lst.org/2006-10-17.html)

CASTES ET CLASSES SOCIALES

POUR SORTIR DE "L'ENFUMAGE" QUI COMPLIQUE CE QUI CLAIR

VOIR JUGER AGIR

Pour tenter de comprendre le "pourquoi du comment" tant de populations, familles, et personnes, ici et ailleurs, vivent dans des situations de misère, il est important de situer nos réalités de vie dans la manière dont la société s'organise. En fonction de quels intérêts, les décisions sont prises pour qui et par qui ?

Pour tenter de comprendre ces réalités qui nous oppriment et agir pour produire des changements, nous pratiquons depuis nos débuts, la démarche d'éducation permanente développée par la JOC³ dès **les années 1920**.

Celle-ci se résume dans le "**Voir-Juger-Agir**", que nous pratiquons depuis de nombreuses années dans différentes démarches de réflexions et d'actions collectives.

PARTIR DE NOS VIES

Nos constats, enracinés dans les résistances à la misère des populations les plus pauvres, nous amènent à identifier un certain nombre de mécanismes qui nous permettent de mieux comprendre ce qui produit et reproduit nos réalités de vie éprouvantes.

Nos conditions de vie sont difficiles, certains les disent "précaires". Elles sont intimement liées à l'organisation de la société et le langage populaire résume cela dans notre patois, par : "c'est todi les p'tits qu'on spotche" ou encore en parlant des "hauts placés" : "à ces gens-là on ne s'y frotte pas, ils sont trop puissants". Derrière ces réflexions, se cachent autant la compréhension de l'organisation du monde, que notre position défavorable dans tout cela. Mais derrière ces paroles, enracinées dans de nombreuses cultures populaires, il y a une invitation à comprendre le pourquoi, et surtout, comment agir pour tenter de changer les choses.

Certains penseurs⁴ ont clairement identifié les mécanismes de la reproduction sociale. C'est à dire, par exemple, qu'un enfant dont les parents sont du monde "ouvrier" a une grande

"chance" de se retrouver dans les mêmes conditions de vie que ses parents plus tard. A un autre niveau, un enfant dont les parents sont dans des professions plus "élevées" et mieux rémunérées, aura plus de chance de se retrouver dans les mêmes positions sociales que ses parents, généralement après des études supérieures. Derrière ce constat, nous mettons en évidence une part des rapports sociaux de "classes", ceux liés à l'accès à l'école. Ces rapports illustrent une manière dont des relations d'exploitation et d'oppression dans de nombreux domaines de l'existence se développent et se reproduisent. A côté des relations de "classes sociales", on identifie aussi des relations de "castes". Ces relations se vivent dans des groupes de personnes qui se retrouvent avec des intérêts communs à leur statut social ou à leurs fonctions. Les membres de ces castes concentrent généralement des pouvoirs sur le fonctionnement de la société et bénéficient parfois d'avantages que le commun des mortels n'a pas. Ces rapports de castes se construisent autant par les relations entre des personnes d'un même milieu, que par les pouvoirs et privilèges que donne une fonction, un statut, ou le niveau de richesse.

Les populations les plus pauvres subissent au quotidien, avec intensité, ces rapports de domination de castes et de classes. A leur niveau, ces rapports de classes et de castes se cumulent et agissent de manière permanente dans tous les aspects de la vie à travers les multiples relations imposées avec une multitude d'institutions et de services. Autant de réalités de vie qui pour les plus pauvres, sont source de discrimination, d'exploitation, de contrôle social, de relégation, de répression, de mépris etc. et contribuent au maintien et à l'augmentation des inégalités

QUELQUES EXEMPLES NON EXHAUSTIFS

- Pour éviter de passer en procès devant un juge et avoir un casier judiciaire, certaines personnes peuvent

négoier avec la "justice" le montant financier à payer pour être blanchi.

-La parole d'une personne qui a prêté serment est supposée véridique, à l'autre qui est incriminé de prouver que c'est faux. Comment être entendu-e, face à des actes de violences policières ou s'opposer à un "mensonge" manifeste d'un agent assermenté d'un CPAS.

-Les contentieux avec un membre de certaines professions/castes se traitent en premier lieu dans des "chambres" particulières de recours, ordre des médecins, des avocats, des architectes, la police des polices, voire les évêques pour certains problèmes répréhensibles liés à l'église, etc.

- A d'autres niveaux, pour les plus pauvres, c'est leur situation de vie qui est colportée dans les dossiers des personnes et familles qui circulent dans les services, dans des échanges d'informations souvent liés à la constitution de certains dossiers. La simple circulation des informations, les échanges téléphoniques entre les services, les "mandats" ainsi que les pouvoirs de décision sur la vie des personnes et des familles détenues par chaque institution, créent ce rapport de caste. Une caste d'un autre type, qui se crée dans "les procédures" et qui détient souvent un énorme pouvoir sur des populations et la vie des personnes.

Luc Lefebvre



3 JOC jeunesse Ouvrière Chrétienne, un des mouvements, fondateurs historiques du MOC - le Mouvement Ouvrier Chrétien.

4 Entre autres, Pierre Bourdieu ou Ivan Illich avec d'autres approches.

L'ADRESSE DE REFERENCE POUR LES SANS-ABRI

*L'ADRESSE DE REFERENCE PERMET A UNE PERSONNE SANS-ABRI DE DISPOSER D'UNE ADRESSE ADMINISTRATIVE OFFICIELLE ET DE RECEVOIR SON COURRIER.
QUELLES SONT LES CONDITIONS ?*

Les articles précédents rappelaient les conditions générales et la procédure administrative pour bénéficier d'une adresse de référence, et les éléments permettant d'identifier une personne « sans abri » au sens de cette réglementation.

LE MANQUE DE RESSOURCES POUR SE LOGER

Pour bénéficier de l'adresse de référence, la personne doit non seulement être sans abri (ne pas disposer d'un logement personnel stable), mais également ne pas être en mesure de l'obtenir par ses propres moyens.

En d'autres termes, le CPAS pourrait refuser l'adresse de référence à une personne qui, bien qu'à la rue ou en situation d'hébergement, dispose en réalité des ressources financières suffisantes pour trouver un logement personnel.

Le CPAS doit examiner, sur la base de son enquête sociale et au cas par cas, le manque de ressources. Le CPAS ne peut pas déterminer a priori un montant maximum de ressources. Les personnes bénéficiant d'une allocation de sécurité sociale ou d'un revenu de travail peuvent être considérées comme sans-abri, si ce revenu s'avère concrètement insuffisant pour leur permettre de trouver un logement financièrement accessible. Il faut tenir compte du marché locatif local et examiner concrètement les prix pratiqués.

Il faut aussi tenir compte de l'ancrage de vie de la personne. Le CPAS ne pourrait refuser la qualité de sans abri parce que la personne aurait les moyens de payer un loyer à l'autre bout du pays qui pratique des loyers moins élevés.

Il faut encore tenir compte des charges et dépenses mensuelles. Des ressources a priori suffisantes pourraient concrètement se révéler insuffisantes en raison des dépenses mensuelles de la personne (des soins de santé importants, des frais de crèche pour les enfants, des retenues sur salaires, un règlement collectif de dettes en cours, etc.).

Il faut enfin tenir compte du coût de l'accès à un logement décent. La circulaire ministérielle du 7 juillet 2023 n'en dit rien, mais il est évident que le droit au logement décent, reconnu par la Constitution, impose de comparer les ressources avec les loyers de logements décents et adaptés à la composition du ménage.

C'est l'enquête sociale du CPAS qui doit examiner tous ces points. En cas de décision de refus d'octroyer l'adresse de référence, ce sera le Tribunal du travail en cas de recours qui devra faire cette analyse.

QUEL EST LE ROLE DE L'AGENT DE QUARTIER ?

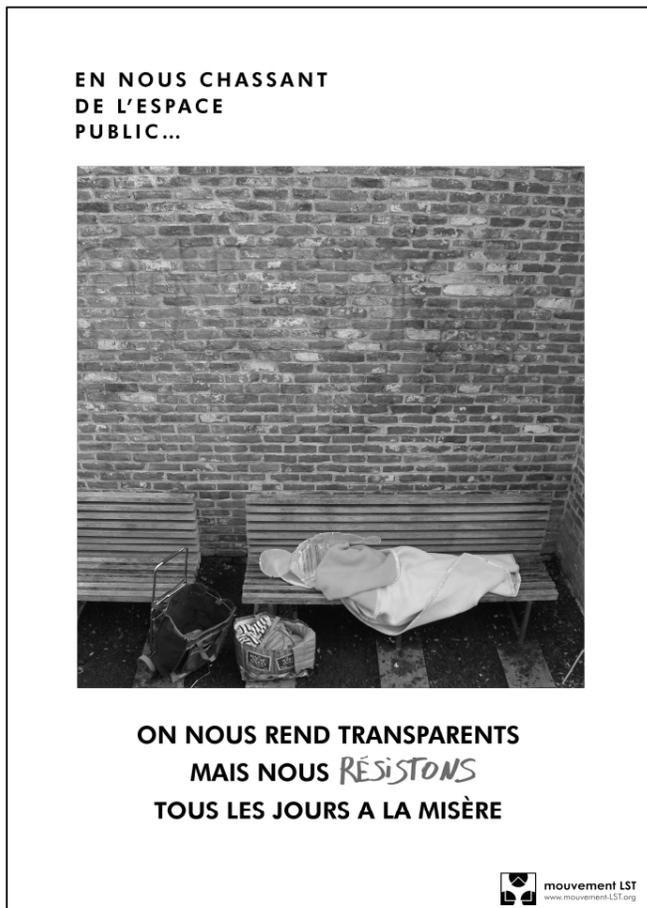
L'agent de quartier (inspecteur de proximité) est un membre de la zone de police locale, chargé plus particulièrement des missions de proximité au sein d'un quartier d'une ville ou d'une commune.

Il procède notamment aux contrôles en cas de demande de domiciliation, pour vérifier si la personne qui sollicite d'être domiciliée à telle adresse y habite bien. A l'inverse, il peut être amené à vérifier si une personne domiciliée à telle adresse y habite effectivement encore.

L'agent de quartier « connaît » son quartier, ses habitants, etc. C'est parfois à l'occasion d'une visite pour tout autre chose (remettre un document, vérifier le respect d'une autre réglementation, plainte du voisinage.) que l'agent de quartier constate qu'une personne habite telle adresse sans y être domiciliée, ou au contraire qu'elle n'y réside plus alors qu'elle y est encore domiciliée.

Si l'agent de quartier constate, au fil de ses visites, qu'une personne inscrite en adresse de référence chez une personne physique, y habite en réalité de manière effective depuis quelques mois, il en informera l'administration communale qui pourra décider de supprimer l'adresse de référence et domicilier d'office cette personne aux registres de population à cette adresse.

Il arrive que l'agent de quartier et le travailleur social du CPAS visitent ensemble un logement. Cependant, chacun le fait dans le cadre de ses compétences : le CPAS pour vérifier la résidence effective et/ou l'éventuelle cohabitation, l'agent de quartier pour vérifier qui habite et qui doit être domicilié à l'adresse.



Philippe Versailles

Namur

PARCOURS D'ARTISTES

BAZAR EN SUSPENS

PARCOURS D'ARTISTES
CHAMBRES AVEC VUES

**Les week-ends
du 16, 17 et
23, 24 mars 2024
de 11h30 à 18h**

CCN Namur
Anciens Abattoirs de Bomel
Trav. des Muses 18
5000 Namur

- Vernissage du CCN le vendredi à 18h
- Nocturne le samedi 16 jusqu'à 20h
- Bazar fiesta le samedi 23 de 15h à 18h



Le collectif Pas à Part avec les ateliers de l'hôpital Le Beau Vallon, du SRJ Reumonjoie et les Centres d'Expression et de créativité LST Namur et Terre Franche.

Graphisme : Nausiraa VH assisté par Loïc Simon



SRJ
Reumonjoie





Ca se passe

ECHOS SUR LE VIVRE ENSEMBLE

Nous avons vécu un temps de réflexion à l'approche des élections. C'est le PAC (Présences et actions culturelles) qui animait la rencontre. Nous avons analysé les différences entre l'extrême droite, la droite et la gauche, en Belgique. On redécouvre que l'extrême droite simplifie tout, cache en simplifiant. Les femmes, et les minorités, n'ont pas de place. Ça a été l'occasion de poser nos questions et d'y obtenir des réponses. Nous avons eu des débats et confronté nos opinions.

Perry, Pauline, Valérie, Fernand, Michel et compagnie

DATE À RETENIR ! MOMENT À VIVRE !

C'est le jeudi 18 avril à 19h au Cinex à Namur.

Les Mouvements LST et ATD vous présenteront très prochainement une pièce de théâtre sur le thème du logement, de la solidarité, de l'avenir quand on vit avec peu de moyens : "Les copains d'en Bas". Un spectacle né de quelques années de vie dans une cité, de rencontres, de réflexions...

L'histoire : Ben et Charlotte, la trentaine, ont décidé d'aller habiter dans une cité HLM, pour vivre la fameuse « mixité sociale ». On les suit dans leurs rencontres.



Assemblée des militants

Notre prochaine assemblée des militants aura lieu le samedi 30 mars 2024 à LST Namur à partir de 9h.

Rue Pépin 27 à 5000 NAMUR 081.22.15.12

Les illustrations de ce numéro sont en grande partie des photos de nos assemblées de militants.

Petites nouvelles

NAISSANCE

Mélyo est né le 15 janvier 2024 chez Manu Valdez, Tiffanie Lamotte, Lenzo et Esteban. Félicitations aux parents et à Véronique, sa mamy. Militants dans le Mouvement.

Bienvenue et bon vent sur la route de la vie.

DECES

Le 27 janvier 2024, Bruno Carton est décédé.

Plusieurs d'entre nous ont fait de sérieux bouts de chemin avec lui. Nous le savions solidaire de nos luttes et résistances à la misère. Il était souvent inquiet, tant pour le monde et la manière dont il tourne, que pour les humains trop souvent méprisés, fragilisés. Parfois, dépassés par ses bouillonnements.

Le rapport général sur la pauvreté et les suites des premières années ont été possibles autant par tous les engagements militants que nous portions en associations que par l'équipe qui nous accompagnait pour ce premier rapport, dont Bruno était une cheville ouvrière essentielle.

Le Mouvement LST présente ses sincères condoléances à sa famille, ses amis et à tous ceux qui l'ont connu.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro
D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut : Andrée, Cécile, Delphine, Francine, Isabelle, Luc, Marion, Martin, Patricia, Perry, Philippe, Sandra.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut
Tél : - 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387
Sur Tubize
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG